

Compte rendu du conseil municipal du 29 septembre 2020

Convocation envoyée le 23 septembre 2020

Présents : JL NOYER, JPaul MONTORIOL, Christophe BEUSSE, Aude GARRIGUE, Stéphanie FAURIE THOMAS, Ludovic GRANGER, Philippe KRZEMINSKI, Alain LESTANG, Daniel LONGO, Cyril ROUGIER, JPaul TABANOU.

Absent : Néant.

Aude GARRIGUE est nommée secrétaire de séance et donne lecture du compte rendu du précédent conseil municipal. Aucune observation.

Ordre du jour

- **Voirie / Cimetière**

Jean-Paul MONTORIOL, en charge du dossier voirie, nous informe que les travaux de réfection de la voirie communale entrepris par la société MURET sont en cours. A ce jour, le Chemin de la Denteille, la Route du Petit Mas et une partie du chemin du Vieux Lavoir ont été faits.

Concernant le cimetière, Jean-Paul MONTORIOL informe le Conseil Municipal que l'herbicide nouvelle génération est arrivé en Mairie. Il demande au Conseil Municipal des bénévoles pour effectuer ce désherbage qui aura lieu le mercredi 30 septembre.

- **Rapport APAVE**

Philippe KRZEMINSKI nous rappelle que la Salle Associative est classée comme ERP (établissement recevant du public) et qu'elle doit obéir à certaines règles de conformité.

Suite à la visite initiale la société APAVE, chargée de faire ces vérifications de conformité des installations électriques, gaz, il nous a été adressé un rapport avec plusieurs non-conformités à revoir.

Le Conseil Municipal s'engage à faire les travaux nécessaires afin que la salle associative obéisse à ces règles de conformité, lors de la prochaine visite annuelle.

- **Amélia 2**

Cyril ROUGIER nous rappelle que La Communauté d'agglomération du Grand Périgueux porte un programme d'aides publiques pour la rénovation de l'habitat. Les travaux éligibles sont les travaux d'aide à l'adaptation (au vieillissement, au handicap), les travaux d'économie d'énergie, les travaux de rénovation et de mise aux normes...

L'enveloppe financière allouée pour ces travaux est de 1280 € /an pour la commune de Veyrines de Vergt.

- **Installation du défibrillateur**

La commune s'est dotée dernièrement d'un défibrillateur.

Afin de garantir la réalisation de l'installation avant le déplacement du technicien SCHILLER France sur site, l'intervention de Mr TOUCHES a été nécessaire pour faire venir l'électricité à l'endroit prévu.

La mise en place du défibrillateur et de son boîtier extérieur est prévue Lundi 05 octobre entre 09h00 et 12h00.

- **Conseil des Jeunes**

Daniel LONGO explique l'organisation du Conseil des Jeunes, qui fait partie du programme du mandat.

Ce Conseil des Jeunes sera pris en charge par la Commission « Social », la Commission « Communication » et le référent sera Daniel LONGO.

Ce Conseil des Jeunes a pour objectif de réfléchir à des projets d'intérêt communal ou général, de réfléchir à la mise en place de projets, d'être en contact avec la municipalité et de transmettre l'information aux jeunes de la commune et de participer ainsi à la vie citoyenne.

Prochainement un courrier sera adressé aux familles et une réunion sera organisée pour informer les jeunes de notre commune et leurs parents de ce projet.

- **Point Etape BUDGET 2020**

Daniel LONGO fait un point sur les dépenses et recettes du Budget 2020.

Des dépenses non prévues au Budget ont été engagées à hauteur de 5 477.28 €

Des recettes non prévues au Budget ont été également enregistrées à hauteur de 26 242.00 €

- **Présentation de l'avant-projet aménagement du Bourg**

Philippe KRZEMINSKI présente les premières esquisses que nous a remis l'Agence Technique Départementale pour l'aménagement du Bourg.

Le groupe de travail s'est réuni le samedi 26 septembre pour l'analyse de l'étude de faisabilité.

L'autre étude de faisabilité du parking doit nous parvenir d'ici la mi-octobre.

- **Questions diverses**

- ✓ La commune décide de rejoindre le groupement de commandes à l'échelle départementale. Ce groupement concernera les prestations suivantes :
 - Prestations de télécommunication et fournitures de terminaux
 - Matériel bureautique, matériel multimédia et audiovisuel
 - Prestations et matériel de téléphonie
 - Prestations de sécurité informatique

- ✓ Monsieur le Maire explique qu'il serait nécessaire de s'équiper d'un vidéoprojecteur pour animer les séances du Conseil Municipal. Les membres du Conseil Municipal approuve cette proposition.
- ✓ Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les terrains à proximité de la salle des fêtes appartenant à Mme CANTELAUBE seront prochainement mis en vente. Il serait opportun que la commune envisage de se porter acquéreur.

Le conseil municipal est déclaré clos à 23h00.